



# Portrait du tabagisme en Abitibi-Témiscamingue

Mai 2022

Le tabagisme continue d'avoir des impacts néfastes sur la santé de la population. En effet, il est associé à plus d'une vingtaine de maladies et d'affections, autant chez les fumeurs (cancer du poumon et autres sièges de cancer, divers types de maladies cardiovasculaires, bronchites chroniques et emphysème, ostéoporose, effets négatifs sur la femme enceinte et son bébé à naître), que chez les non-fumeurs exposés à la fumée secondaire, soit la fumée expirée par un fumeur ou celle émanant du tabac en combustion de sa cigarette et mélangée à l'air ambiant (cancer du poumon, asthme, otites, bronchites et maladies cardiovasculaires).

Au fil des décennies, le gouvernement du Québec a accentué la lutte au tabagisme en adoptant de nouveaux règlements, dont l'interdiction de fumer dans un véhicule automobile en présence de personnes de moins de 16 ans, l'interdiction de fumer sur les terrains de jeux pour enfants, sur les terrains des centres de la petite enfance et ceux des établissements de santé, ou encore l'interdiction de fumer sur les terrasses de restaurants ou de bars, règlements en vigueur depuis 2015. Malgré toute la prévention et les nombreuses mesures législatives, le tabagisme demeure un problème au sein de la population et par conséquent, un objet de surveillance pour la direction de santé publique. Notons qu'une attention particulière est portée sur de nouvelles tendances de consommation chez les jeunes, comme le vapotage.

Ce document présente les données les plus récentes provenant de diverses sources :

- l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), réalisée par Statistique Canada auprès de la population de 12 ans et plus dans les ménages privés (2017-2018 et les années antérieures) ;
- l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), menée auprès des élèves de 12 à 17 ans pour l'année 2016-2017 ;
- l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'ISQ, pour l'année 2019. Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue mais des résultats pour l'ensemble de la province. Par conséquent, pour que ces données soient utiles, il faut poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents de la région s'avèrent les mêmes que celles de l'ensemble des adolescents du Québec.

## Sommaire

Les faits saillants	Page 2
La consommation de tabac	Page 3
Le vapotage (la cigarette électronique)	Page 6
L'exposition à la fumée secondaire	Page 7
Les adolescents et les produits du tabac	Page 9
La lutte au tabagisme	Page 11

# Les faits saillants

## La consommation de tabac

- en 2017-2018, moins d'une personne sur cinq (18 %) de 12 ans et plus dans la région était un fumeur, une proportion comparable à celle dans le reste du Québec. Cette proportion est stable depuis quelques années et il n'y a pas d'écart significatif selon le sexe
- en Abitibi-Témiscamingue, environ 14 % de la population était des fumeurs réguliers et 5 % des fumeurs occasionnels, des proportions comparables à celles du reste du Québec
- en 2017-2018, 65 % des fumeurs réguliers consommaient un demi à un paquet par jour, soit de 11 à 25 cigarettes

## Le vapotage

- 4 % de la population de 12 ans et plus avait utilisé une cigarette électronique au moins une fois dans les 30 jours précédant l'enquête, en 2017-2018

## L'exposition à la fumée secondaire

- que ce soit à la maison, dans les lieux publics ou dans les véhicules, on a observé une diminution puis une stabilisation du pourcentage de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire, à partir du moment où la Loi est entrée en vigueur, que ce soit dans la région ou dans le reste du Québec (la proportion varie de 5 % à 8 % en 2017-2018)
- à l'inverse, le pourcentage de non-fumeurs vivant dans un domicile ayant des restrictions à l'usage du tabac a augmenté au fil des ans. Dans la région, bien qu'ils représentaient une majorité (91 %) en 2017-2018, ils demeuraient proportionnellement moins nombreux que dans le reste du Québec

## Les adolescents et les produits du tabac

- concernant la cigarette, on note une diminution du pourcentage de fumeurs chez les jeunes, même si dans la région, cette proportion (5 %) demeurerait plus élevée que celle dans le reste du Québec, en 2016-2017
- proportionnellement plus d'élèves du secondaire dans la région (13 %) que dans le reste du Québec ont consommé au moins une fois un cigarillo dans les 30 jours précédents, en 2016-2017
- proportionnellement plus d'élèves du secondaire dans la région (20 %) que dans le reste du Québec ont vapoté au moins une fois dans les 30 jours précédents, en 2016-2017
- **au Québec**, de 2013 à 2019, on observe une diminution du pourcentage de jeunes ayant consommé une cigarette, un cigarillo ou des produits du tabac aromatisés. Par contre, la proportion de jeunes ayant utilisé une cigarette électronique a augmenté de façon importante

# La consommation de tabac

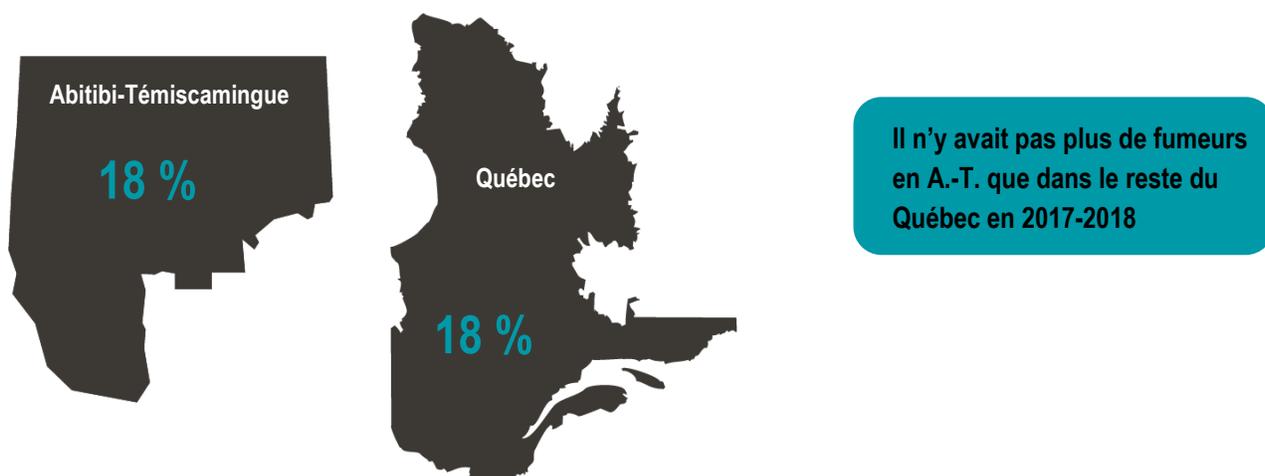
## Tendance historique

Une personne est considérée comme un fumeur :

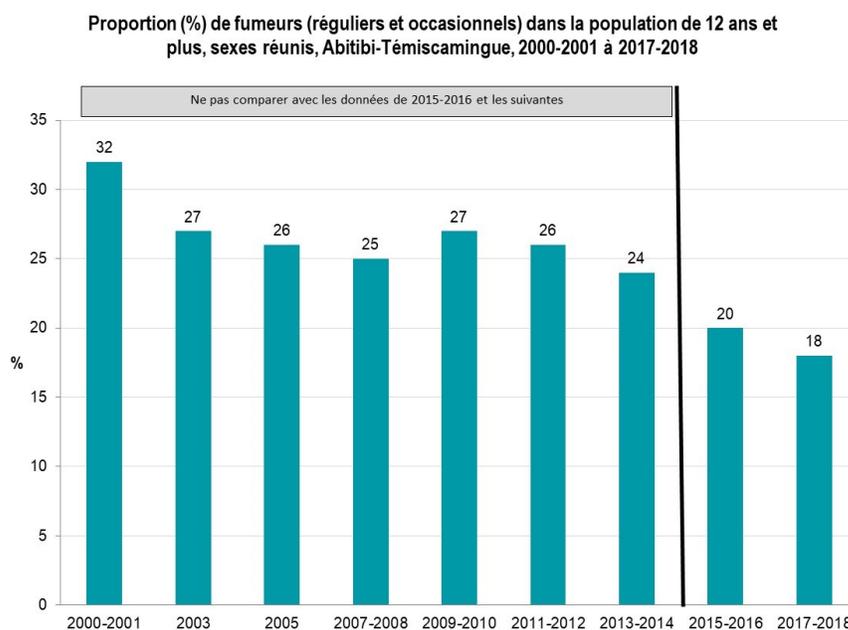
- si elle consomme du tabac sur une base régulière, soit au moins une cigarette à tous les jours ; on parle alors de fumeur régulier, ou
- si elle consomme du tabac occasionnellement, c'est-à-dire qu'elle ne fume pas à tous les jours ; on parle alors de fumeur occasionnel.

Le détail selon ces deux types de consommation est présenté à la page 5.

En 2017-2018, environ une personne sur cinq (18 %) de 12 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue fumait la cigarette sur une base régulière ou occasionnelle, un résultat comparable à celui du reste du Québec<sup>1</sup> (18 %). Dans la région, cela représente près de 23 000 personnes.

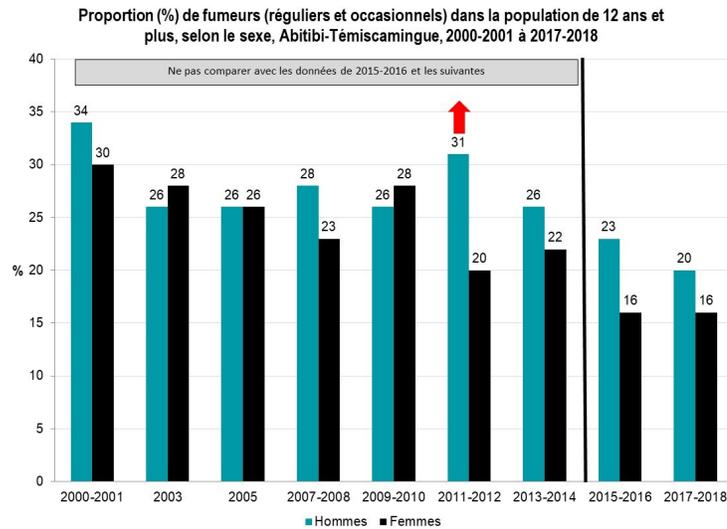


En 2000-2001, la proportion de fumeurs (32 %) s'avérait significativement plus élevée que celle en 2005 (26 %) et celle en 2007-2008 (25 %). Par conséquent, il y a eu une véritable diminution du taux de tabagisme dans la région durant cette période. Par la suite et jusqu'en 2013-2014, le taux est demeuré relativement stable, les écarts observés selon les années n'étant pas statistiquement significatifs. En 2015-2016 et 2017-2018, la proportion semble à première vue avoir diminué. Néanmoins, en raison de changements dans la méthodologie utilisée, il n'est pas recommandé de comparer les données de ces enquêtes avec celles des années antérieures. À noter que peu importe l'année, la proportion régionale s'avère comparable à celle du reste de la province.



1. Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble de la province en excluant la région.

## Selon le sexe



La flèche indique que la proportion chez les hommes est significativement supérieure sur le plan statistique à celle des femmes.

**Pas de différence significative selon le sexe dans la région en 2017-2018**

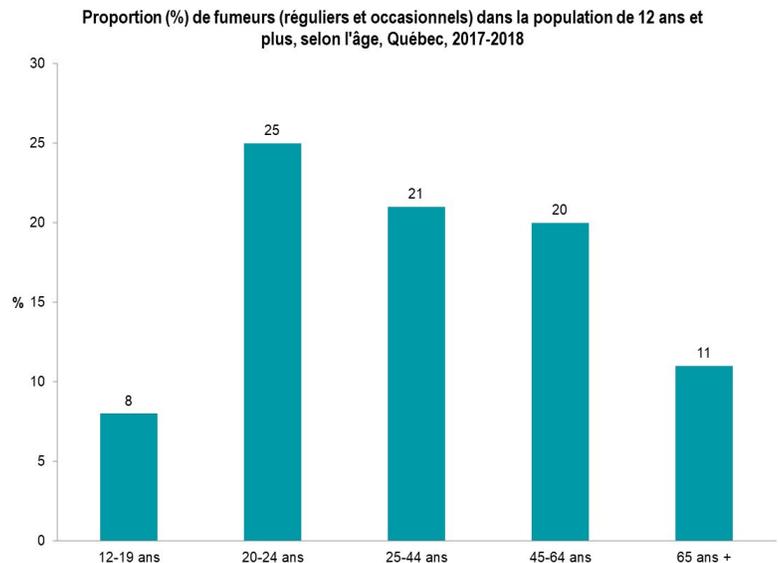
En général, malgré les écarts observés, il n'y a pas de différence significative dans les proportions de fumeurs selon le sexe au fil des enquêtes. En 2017-2018, 20 % des hommes et 16 % des femmes dans la région étaient des fumeurs, des résultats comparables à ceux du reste du Québec. Il existe une seule exception : en 2011-2012, plus d'hommes (31 %) que de femmes (20 %) dans la région fumaient la cigarette, l'écart observé ici étant significatif statistiquement.

Chez les hommes, malgré les écarts observés chaque année de 2000-2001 à 2013-2014, les proportions sont comparables sur le plan statistique durant cette période. Les résultats pour l'enquête 2015-2016 et 2017-2018 ne peuvent être comparés à ceux des enquêtes antérieures en raison de changements dans la méthodologie. De plus, on n'observe pas un écart significatif dans les proportions de ces deux cycles. Bref, le pourcentage d'hommes fumeurs est demeuré relativement stable dans la région.

Chez les femmes, une seule réelle baisse est observée entre l'enquête réalisée en 2000-2001 et celle en 2011-2012, la proportion étant passée de 30 % à 20 %. En ce qui concerne les autres années, les pourcentages s'avèrent comparables malgré les écarts. En ce qui concerne les deux derniers cycles, soit 2015-2016 et 2017-2018, le pourcentage de femmes fumeuses s'avère comparable d'une année à l'autre.

## Selon l'âge

La faible qualité des estimations selon le groupe d'âge ne permet pas de dresser une analyse des résultats dans la région, pour l'année 2017-2018. Cependant, à titre indicatif, l'analyse des **données québécoises** indique que la proportion la plus élevée de fumeurs se retrouve chez les personnes de 20 à 24 ans (25 %). De plus, environ une personne sur cinq est un fumeur dans le groupe des 25 à 64 ans. Enfin, chez les jeunes (12 à 19 ans) de même que chez les personnes âgées (65 ans et plus), les fumeurs représentent environ une personne sur dix.



## Selon le revenu du ménage

Encore une fois, aucune analyse régionale n'est possible ici en raison de la faible qualité des estimations selon le revenu du ménage pour l'année 2017-2018. Néanmoins, à titre indicatif, l'analyse des **données québécoises** révèle une tendance claire. La proportion de fumeurs s'avère beaucoup plus élevée dans les ménages ayant le revenu le plus bas, comparativement à ceux ayant le plus haut revenu, soit 24 % contre 12 %. Ces écarts significatifs selon le revenu se retrouvent dans toutes les enquêtes réalisées depuis 2005.

## Selon la scolarité

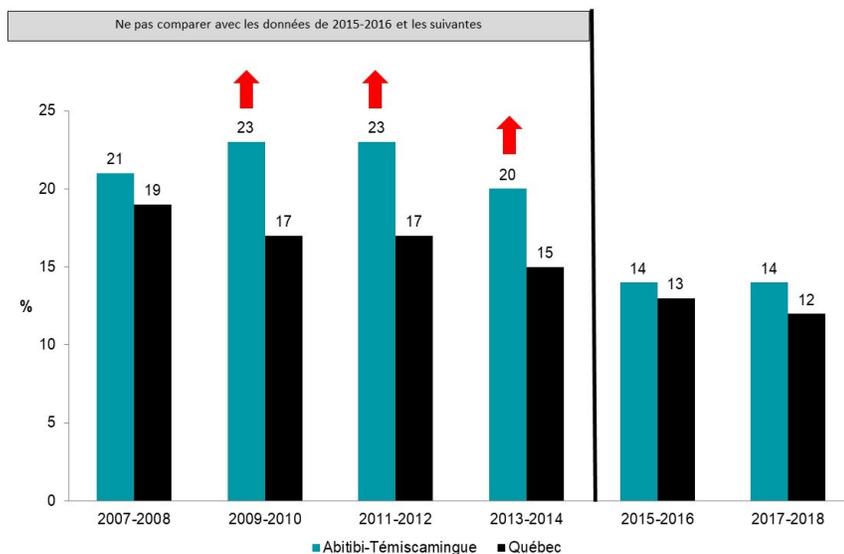
Dans la région, il n'y a pas de liens observables entre la consommation de tabac et la scolarité. Ainsi, en 2017-2018, la proportion de fumeurs s'établissait à 17 % chez les personnes sans diplôme d'études secondaires et à 19 % chez celles ayant un diplôme d'études postsecondaires, l'écart de deux points n'étant pas statistiquement significatif. Cette tendance se retrouve également à l'échelle provinciale et elle se maintient depuis l'enquête de 2005.

## Selon le type de consommation

En 2017-2018, la proportion de fumeurs réguliers, c'est-à-dire fumant au moins une cigarette à tous les jours, s'élevait à 14 % dans la région. Pour leur part, les fumeurs occasionnels, qui ne fument pas à tous les jours, représentaient environ 5 % de la population de 12 ans et plus. Dans l'ensemble, cela représentait environ 17 000 fumeurs réguliers et 6 000 fumeurs occasionnels en Abitibi-Témiscamingue.

La proportion de fumeurs réguliers n'a pas beaucoup évolué de 2007-2008 à 2013-2014 en Abitibi-Témiscamingue, entre 20 % et 23 %, les écarts observés n'étant pas statistiquement significatifs. Par contre, elle a diminué dans le reste du Québec. De plus, au cours des trois dernières enquêtes de cette période, la proportion régionale est demeurée significativement plus élevée que celle du reste du Québec. En 2015-2016 et 2017-2018, le pourcentage régional se situait davantage autour de 14 %, un résultat comparable à celui du reste du Québec. Toujours en raison de changements dans la méthodologie utilisée, on ne peut comparer les données avant 2015-2016 avec celles des années suivantes.

Proportion (%) de fumeurs réguliers dans la population de 12 ans et plus, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2007-2008 à 2017-2018



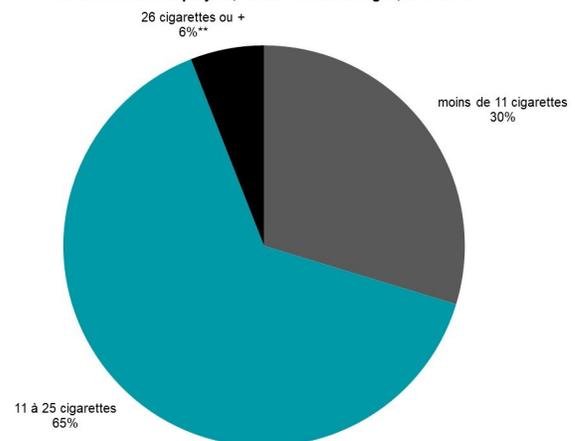
**Il n'y avait pas plus de fumeurs réguliers en A.-T. que dans le reste du Québec en 2017-2018**

La flèche indique que la proportion dans la région est significativement supérieure sur le plan statistique à celle du Québec.

## Selon l'intensité de la consommation

En 2017-2018, la majorité (65 %) des fumeurs réguliers de la région consommaient un demi à un paquet complet par jour, ce qui représente de 11 à 25 cigarettes. Près du tiers (30 %) des fumeurs fumaient 10 cigarettes ou moins quotidiennement. Enfin, moins de un fumeur régulier sur dix consommait plus d'un paquet de cigarettes par jour (26 cigarettes ou plus). Ces résultats se comparent à ceux du reste du Québec et se révèlent plutôt stables au cours des dernières années.

Répartition (%) des fumeurs réguliers (12 ans et plus) selon le nombre de cigarettes consommées chaque jour, Abitibi-Témiscamingue, 2017-2018



\*\* Estimation de faible qualité, présentée à titre indicatif seulement

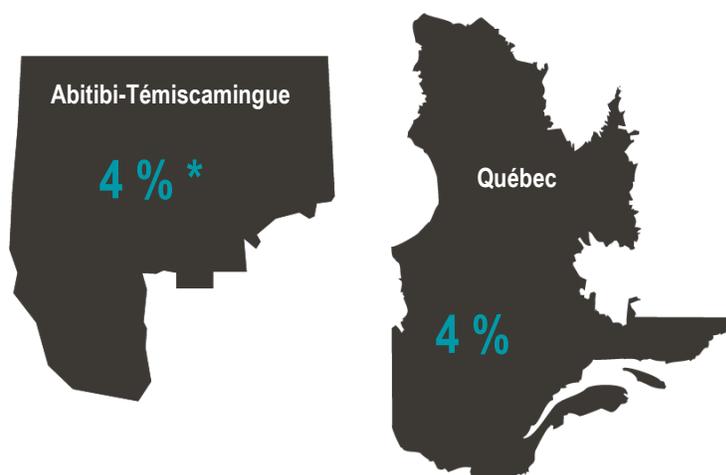
### Les impacts de la COVID-19

Depuis le début de la pandémie (mars 2020), 20 % des fumeurs **au Québec** auraient augmenté leur consommation de tabac, alors que 12 % l'auraient diminuée. La majorité des fumeurs (68 %) n'auraient pas modifié leurs habitudes de consommation<sup>1</sup>. De plus, en décembre 2021 et février 2022, le pourcentage de fumeurs (réguliers et occasionnels) serait demeuré relativement stable **au Québec**<sup>2</sup>, entre 15 % et 16 %.

Pour plus de détails sur les liens entre la COVID-19 et le tabagisme : <https://info-tabac.ca/que-sait-on-sur-les-liens-entre-le-tabagisme-et-la-covid-19/>

## Le vapotage (la cigarette électronique)

L'usage de la cigarette électronique, ou le vapotage, est un phénomène relativement nouveau. Les premières données régionales disponibles sur le vapotage révèlent qu'en 2017-2018, 4 % de la population de 12 ans et plus avaient utilisé une cigarette électronique dans les 30 jours précédents. Cependant, en raison de la qualité moyenne de l'estimation, il n'est pas possible d'établir de comparaison avec le reste du Québec (4 %). En Abitibi-Témiscamingue, cela correspondrait à environ 5 000 personnes. La faible qualité des estimations ne permet pas de présenter les données selon le sexe et l'âge. Le vapotage spécifiquement chez les jeunes est abordé dans la section « Les adolescents et les produits du tabac », à la page 10.



\* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.

### Les impacts de la COVID-19

Depuis le début de la pandémie (mars 2020), parmi les **Québécois** qui utilisent une cigarette électronique, 18 % ont augmenté leur consommation, alors que 24 % l'auraient diminuée. Une majorité de consommateurs (58 %) n'auraient pas modifié leurs habitudes de vapotage<sup>1</sup>.

1. Concernant spécifiquement la COVID-19 : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, juillet et novembre 2020.

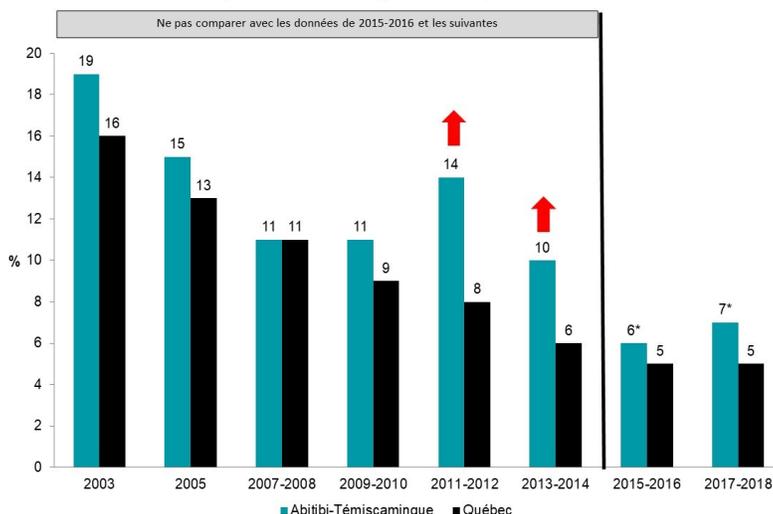
2. Institut national de santé publique du Québec, site web consulté en mars 2022 : <https://www.inspq.gc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/consommation-fevrier-2022>

# L'exposition à la fumée secondaire

## À la maison

Les non-fumeurs sont également à risque de développer des maladies particulières s'ils sont exposés à la fumée secondaire. Le pourcentage de non-fumeurs de 12 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue, sexes réunis, exposés à la fumée secondaire à la maison a diminué entre l'enquête de 2003 et celle de 2013-2014, passant de 19 % à 10 %. Par la suite, il se situe aux environs de 6 %, une estimation de qualité moyenne qui ne permet pas d'établir de comparaisons avec le reste du Québec. En 2017-2018, cela représentait près de 7 000 non-fumeurs dans la région. Notons que de 2003 à 2013-2014, au Québec, la baisse observée du pourcentage a été constante.

Proportion (%) de non-fumeurs, 12 ans et plus, exposés à la fumée secondaire à la maison, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2017-2018

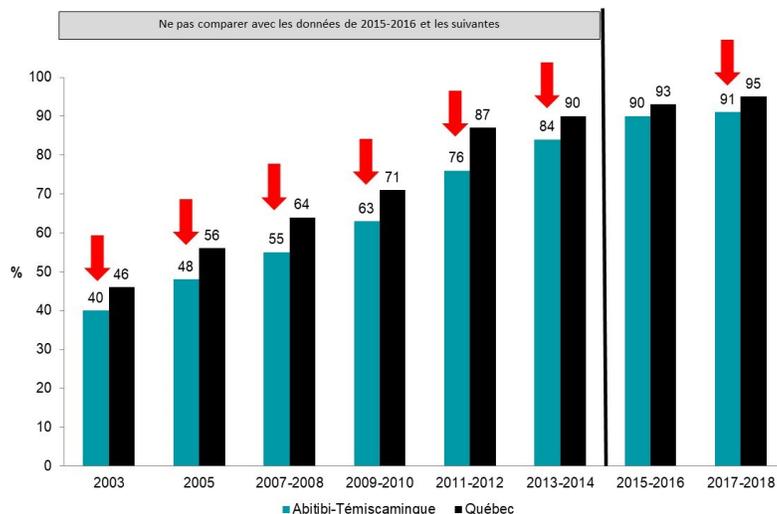


La flèche indique que la proportion dans la région est significativement supérieure sur le plan statistique à celle du reste du Québec.

\* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.

## Restriction à l'usage du tabac à l'intérieur du domicile

Proportion (%) de non-fumeurs, 12 ans et plus, vivant dans des domiciles où il y a des restrictions à l'usage du tabac, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2017-2018



La flèche indique que la proportion dans la région est significativement inférieure sur le plan statistique à celle du reste du Québec.

Une augmentation de la proportion de non-fumeurs vivant dans des domiciles où il y a des restrictions à l'usage du tabac a été observée, autant dans la région qu'au Québec. Ces restrictions comprennent entre autres l'interdiction de fumer dans la maison, celle de fumer dans certaines pièces seulement ou encore l'interdiction de fumer en présence des enfants. En Abitibi-Témiscamingue, ce pourcentage de non-fumeurs vivant dans ces domiciles avec des restrictions est ainsi passé de 40 % en 2003 à 84 % en 2013-2014. Il a atteint 91 % en 2017-2018. Toutefois, malgré cette hausse, la proportion régionale est demeurée significativement inférieure à celle du reste du Québec, durant presque toute la période étudiée. À noter que dans la région, aucun écart significatif n'a été identifié selon le sexe pour l'année 2017-2018 en ce qui concerne ces restrictions.

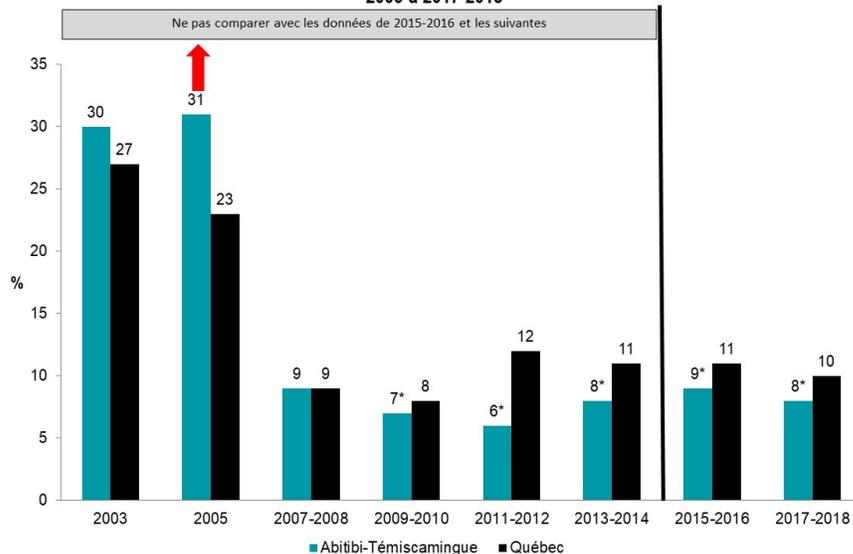
**De plus en plus de non-fumeurs vivent dans un domicile ayant des restrictions à l'usage du tabac**

## Dans les lieux publics

En mai 2006, le gouvernement du Québec a mis en application la Loi sur le tabac qui interdit de fumer dans tous les lieux publics fermés de la province. Cette mesure législative a eu des effets visibles sur la proportion de non-fumeurs exposés à la fumée secondaire chaque jour ou presque dans les lieux publics. En effet, en 2003 et 2005, avant l'application de la loi, près d'un non-fumeur sur trois était exposé à cette fumée secondaire en Abitibi-Témiscamingue. En 2005, la proportion (31 %) s'avérait même supérieure à celle du reste du Québec (23 %).

À partir de 2007-2008, les pourcentages ont chuté en bas de 10 % dans la région. Dans le reste de la province, la proportion s'est maintenue en deçà de 10 % pendant quatre ans, pour ensuite remonter jusqu'à 12 %, une hausse significative statistiquement. À noter qu'en 2017-2018, 8 % des non-fumeurs de l'Abitibi-Témiscamingue demeuraient encore exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics. Toutefois, la qualité moyenne de l'estimation ne permet d'établir une comparaison avec le reste du Québec (10 %). Cela représentait environ 8 000 personnes de 12 ans et plus dans la région.

Proportion (%) de non-fumeurs, 12 ans et plus, exposés à la fumée secondaire chaque jour ou presque dans les lieux publics, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2017-2018

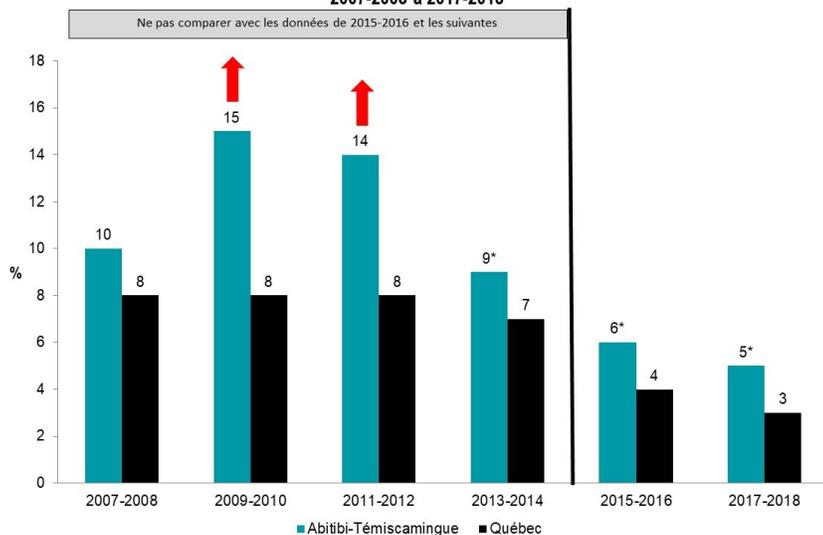


La flèche indique que la proportion dans la région est significativement supérieure sur le plan statistique à celle du reste du Québec.

\* Attention, estimation de qualité moyenne.

## Dans les véhicules

Proportion (%) de non-fumeurs, 12 ans et plus, exposés à la fumée secondaire dans des véhicules au cours du dernier mois, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2007-2008 à 2017-2018



La flèche indique que la proportion dans la région est significativement supérieure sur le plan statistique à celle du reste du Québec.

\* Attention, estimation de qualité moyenne.

Les non-fumeurs peuvent également être exposés à la fumée secondaire dans des véhicules (automobiles, camions,...), un endroit particulièrement restreint et peu aéré. Le gouvernement du Québec a renforcé la lutte contre le tabagisme en interdisant, depuis novembre 2015, la consommation de tabac à l'intérieur d'un véhicule en présence d'un mineur de moins de 16 ans.

Avant 2015, dans la région, de 9 % à 15 % des non-fumeurs de 12 ans et plus avaient été exposés à la fumée secondaire dans des véhicules, dans le mois précédant les enquêtes. Malgré les différences observées, ces écarts ne sont pas significatifs sur le plan statistique. Cela pourrait représenter entre 8 000 et 13 000 personnes en Abitibi-Témiscamingue. Après 2015, le pourcentage se situait autour de 5 %, soit environ 5 000 personnes. Lors des deux dernières enquêtes, aucune comparaison avec le reste du Québec n'a pu être réalisée en raison de la qualité de l'estimation régionale.

# Les adolescents et les produits du tabac

Les données **régionales** de cette section sont tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) réalisée en 2016-2017. Un complément d'informations **provinciales** provient de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES). L'intérêt d'utiliser les données de l'ETADJES dans le présent document s'explique par la nature de certains indicateurs, absents de l'EQSJS, et par le fait que le dernier cycle de l'enquête fut réalisé en 2019. Ils constituent donc des résultats plus récents. Cela exige néanmoins de poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents dans la région ne se distinguent pas de celles de l'ensemble des adolescents du Québec. Enfin, précisons que la notion « d'adolescents » fait référence ici aux élèves fréquentant une école secondaire, âgés entre 12 et 17 ans.

## La cigarette

En 2016-2017, 8 % des élèves du secondaire de l'Abitibi-Témiscamingue avaient fumé au moins une fois une cigarette dans les 30 jours précédant l'enquête, un résultat significativement supérieur à celui du reste du Québec (6 %). De plus, 5 % étaient considérés comme des fumeurs actuels, soit des fumeurs réguliers ou occasionnels. Il s'agit d'un pourcentage significativement supérieur à celui du reste du Québec (3 %). Cela représentait environ 400 jeunes dans la région. Les garçons (6 %) étaient plus nombreux que les filles (4 %) dans cette situation. Notons qu'en 2010-2011, la proportion de jeunes fumeurs dans la région, sexes réunis, s'élevait à 8 %. Il y a donc eu une diminution significative du pourcentage entre les deux cycles de l'enquête.

**Diminution des ados  
fumeurs en A.-T.**

Des données plus récentes (2019) indiquent que dans **l'ensemble du Québec**, 4 % des élèves du secondaire avaient fumé au moins une fois une cigarette dans les 30 jours précédant l'enquête, soit une légère diminution par rapport à 2013 (6 %). Dans la région, cela pourrait représenter environ 350 jeunes. De plus, on estime que 2 % des jeunes étaient des fumeurs en 2019, ce qui constitue encore une fois une légère diminution par rapport à 2013 (3 %). Dans la région, cela pourrait correspondre à moins de 200 jeunes.

## Le cigarillo

En 2016-2017, 13 % des élèves du secondaire de l'Abitibi-Témiscamingue avaient fumé au moins une fois un cigarillo dans les 30 jours précédant l'enquête, un pourcentage significativement plus élevé que celui du reste du Québec (10 %). Cela représentait environ 900 jeunes dans la région. Plus de garçons (16 %) que de filles (10 %) se trouvaient dans cette situation. Il n'y a pas de comparaisons possibles avec les données de l'enquête réalisée en 2010-2011 puisque ce comportement n'avait pas été mesuré à l'époque.

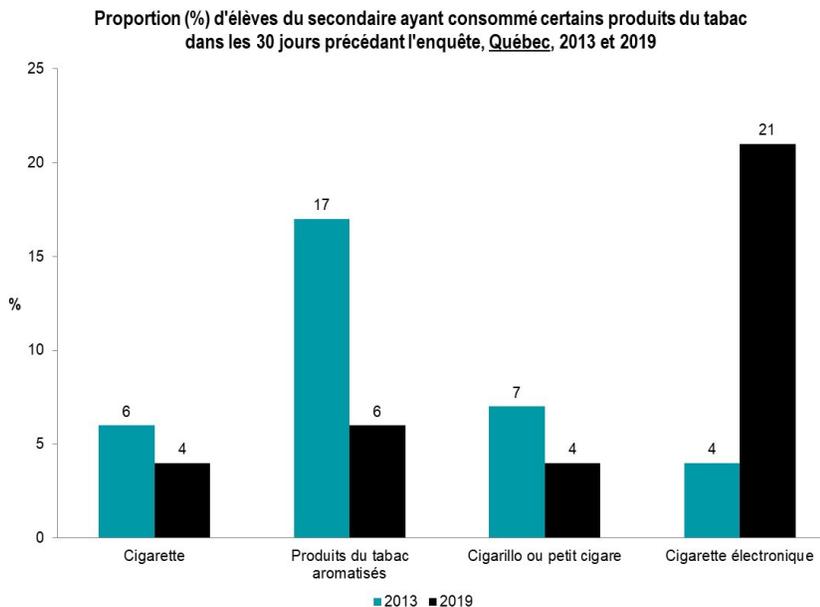
Dans l'ensemble du Québec, en 2019, 4 % des élèves du secondaire avaient fumé au moins une fois cigarillo dans les 30 jours précédant l'enquête, soit une diminution par rapport à 2013 (7 %). Dans la région, cela pourrait représenter environ 350 jeunes.

**En proportion, plus de jeunes en  
A.-T. que dans le reste Québec ont  
fumé un cigarillo**

## Les produits aromatisés

En 2019, 6 % des élèves du secondaire dans l'ensemble du Québec avaient consommé au moins une fois un produit du tabac aromatisé (comme une cigarette) dans les 30 jours précédant l'enquête. Cela représente une diminution importante par rapport à 2013 (17 %). Dans la région, cela pourrait représenter un peu plus 500 jeunes.

Résumé des données québécoises en 2013 et 2019

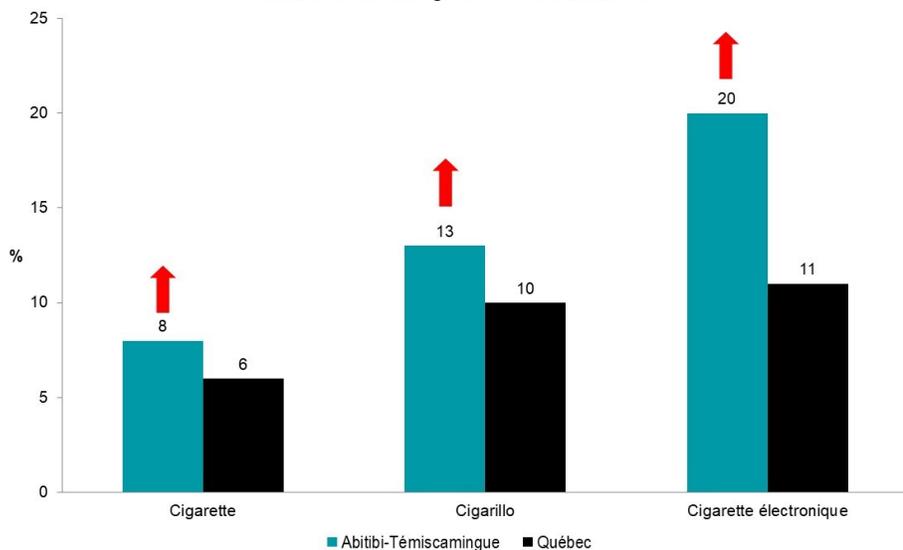


## Le cigarette électronique (vapotage)

En Abitibi-Témiscamingue, 20 % des élèves du secondaire avaient utilisé au moins une fois une cigarette électronique dans les 30 jours précédant l'enquête, réalisée en 2016-2017. Ce pourcentage est significativement plus élevé que celui du reste du Québec (11 %). Cela représentait environ 1 400 jeunes dans la région. Plus de garçons (25 %) que de filles (14 %) avaient ainsi vapoté. Aucune comparaison n'est possible avec les données de l'enquête réalisée en 2010-2011 puisque ce comportement n'avait pas été mesuré à l'époque.

Dans l'ensemble du Québec, en 2019, 21 % des élèves du secondaire avaient vapoté au moins une fois dans les 30 jours précédant l'enquête. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à 2013 (4 %). Dans la région, cela pourrait représenter un peu plus de 1 900 jeunes.

Proportion (%) d'élèves du secondaire ayant consommé certains produits du tabac au moins une fois dans les 30 jours précédant l'enquête, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016-2017



En proportion, plus de jeunes en A.-T. que dans le reste du Québec ont vapoté en 2016-2017

Résumé des données régionales en 2016-2017



La flèche indique que la proportion dans la région est significativement supérieure sur le plan statistique à celle du reste du Québec.

En ce qui concerne la cigarette électronique, on peut préciser qu'en 2019, parmi les élèves du secondaire ayant vapoté dans **l'ensemble du Québec**, 16 % l'ont fait à tous les jours et 14 % presque tous les jours. La grande majorité (90 %) ont utilisé une cigarette électronique avec de la nicotine. De plus, les liquides aromatisés aux fruits ont été fort prisés puisque la grande majorité des consommateurs (85 %) les ont utilisés pour vapoter, comparativement à 34 % qui ont consommé des liquides aromatisés aux bonbons et 10 % des liquides aromatisés au tabac. Enfin, notons que plus du tiers (38 %) des consommateurs ont tenté d'arrêter de vapoter dans les 12 mois précédant l'enquête.

## La lutte au tabagisme

Il existe des mesures pour promouvoir le non-tabagisme, prévenir l'initiation au tabagisme, soutenir les personnes désirant cesser de fumer ou de vapoter, et assurer la protection contre l'exposition à la fumée secondaire. Parmi elles, on peut noter :

- pour les jeunes, Brise l'illusion : <https://briselillusion.com/>
- l'application Quash pour aider les jeunes à cesser de fumer ou vapoter : <https://www.quashapp.com/fr>
- EPAV média, témoignages par et pour les jeunes : <https://www.youtube.com/c/epavmedia/videos>
- les centres d'abandon du tabagisme en Abitibi-Témiscamingue : <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/abandon-du-tabagisme/>
- J'arrête : [www.jarrete.qc.ca/](http://www.jarrete.qc.ca/)
- le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac : [www.smat.ca/](http://www.smat.ca/)

De plus, des plans Génération sans fumée ont été implantés ou sont en voie de l'être dans différentes MRC de la région, afin de prévenir le tabagisme et le vapotage chez les élèves du secondaire, de même que pour encourager la cessation tabagique : [www.quebecsanstabac.ca/je-previens/projets/plan-generation-sans-fumee](http://www.quebecsanstabac.ca/je-previens/projets/plan-generation-sans-fumee)

Enfin, les intervenants en prévention et en cessation du tabagisme peuvent également obtenir de nombreuses informations sur la cessation en consultant le site Info-Tabac.ca : <https://info-tabac.ca/categorie/cessation/>

**Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue**  
**Direction de santé publique**

1, 9<sup>e</sup> Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264

Télécopieur : 819 797-1947

[www.cisss-at.gouv.qc.ca](http://www.cisss-at.gouv.qc.ca)

**Rédaction**

Guillaume Beaulé, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

**Collaboration :**

Martin Adam, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Virginie Ferreira, agente de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Daniel Proulx, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

ISBN 978-2-550-91655-0 (PDF)

**DÉPÔT LÉGAL**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substituts, sur demande.

© Gouvernement du Québec